

GUIDE

COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉNERGIE ?



COMMENT L'ÉLECTRICITÉ EST-ELLE FABRIQUÉE EN GUADELOUPE ?

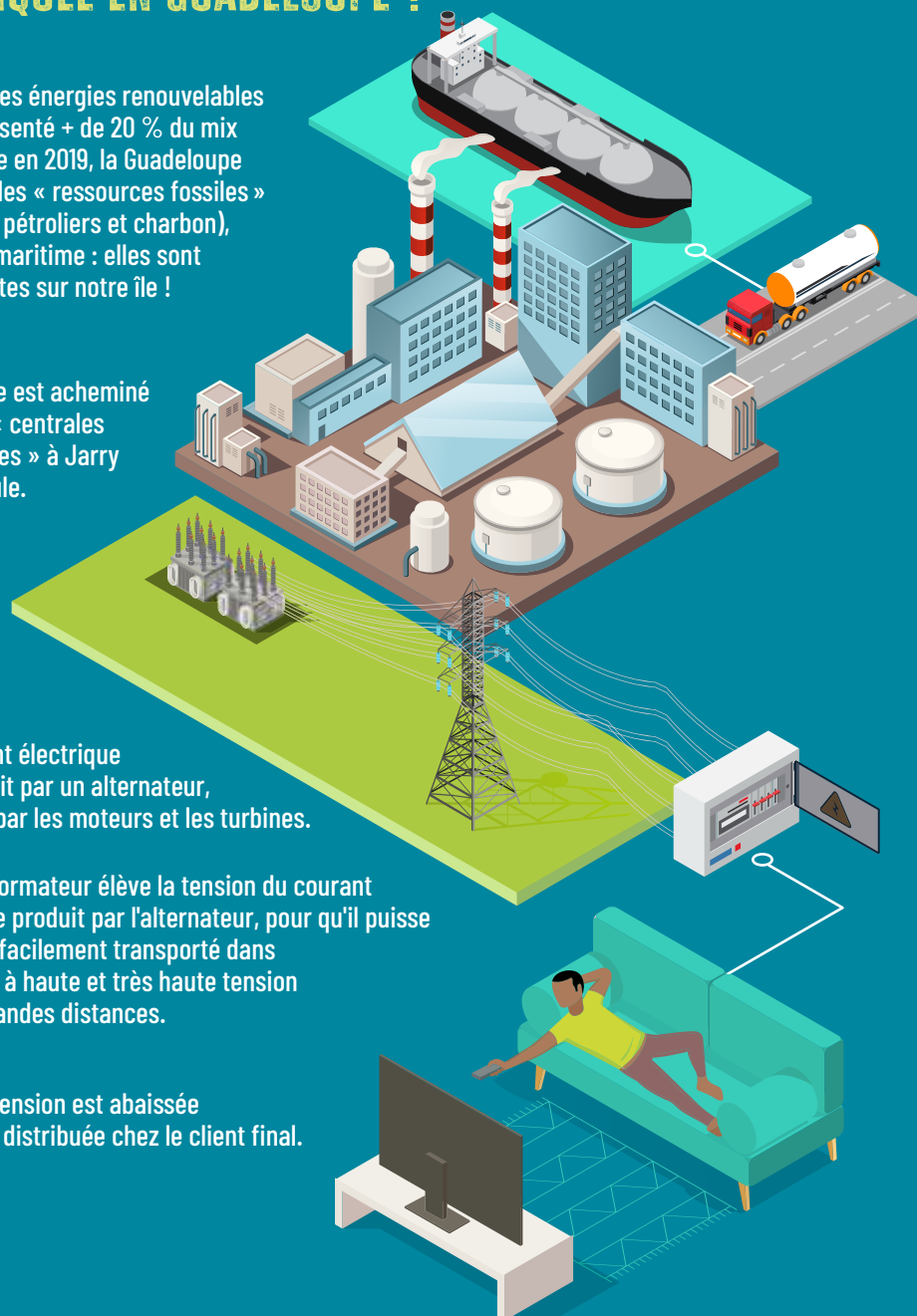
Même si les énergies renouvelables ont représenté + de 20 % du mix électrique en 2019, la Guadeloupe importe des « ressources fossiles » (produits pétroliers et charbon), par voie maritime : elles sont inexistantes sur notre île !

Le pétrole est acheminé vers les « centrales thermiques » à Jarry et au Moule.

Le courant électrique est produit par un alternateur, entraîné par les moteurs et les turbines.

Un transformateur élève la tension du courant électrique produit par l'alternateur, pour qu'il puisse être plus facilement transporté dans les lignes à haute et très haute tension sur de grandes distances.

Enfin, la tension est abaissée pour être distribuée chez le client final.



L'objectif de ce guide est de **nous aider à mieux utiliser notre électricité et à diminuer nos factures**. Son contenu : des outils concrets, des informations sur des gestes astucieux et simples à réaliser, bref, un mode d'emploi pratique pour agir dès maintenant.

Les **menaces de l'épuisement mondial des énergies fossiles et du réchauffement de la planète** imposent à tous les pouvoirs publics, et aux acteurs de l'énergie, la responsabilité d'étudier les meilleures options possibles pour les enrayer.

L'amélioration de l'efficacité énergétique dans chaque logement est le moyen le plus rapide et le plus économique pour réduire le réchauffement climatique et lutter contre l'émission de « gaz à effet de serre » et répondre aux menaces de l'épuisement des énergies fossiles.

Pourquoi ? L'exploitation des « ressources fossiles » (pétrole, charbon), dont nous avons besoin pour produire la majeure partie de notre électricité actuelle (**près de 80 %**), renforce les émissions de « gaz à effet de serre ». Ces émissions modifient peu à peu notre climat, entraînant une intensification de phénomènes climatiques dangereux.

Les territoires insulaires, tels que la Guadeloupe, y sont particulièrement exposés.

Agir, c'est **repérer et répondre à nos réels besoins en électricité afin de préserver notre patrimoine naturel**, tout en **conservant notre confort**. Ces besoins spécifiques à chaque

foyer dépendent de notre logement, du nombre de personnes, de nos équipements et de nos attitudes de vie.

Agir, c'est aussi réduire notre **dépendance à l'importation de ressources fossiles (pétrole, charbon)** pour produire notre électricité.

Avec un taux de dépendance énergétique de 94% (chiffre de 2017), la Guadeloupe peut craindre une réduction de son offre énergétique, une augmentation du coût de l'énergie, voire à long terme, l'arrêt total de sa production d'énergie fossile.

C'est pourquoi les pouvoirs publics ont identifié un axe majeur d'autonomie énergétique : le développement de nos **énergies renouvelables**. **Objectifs : 50% d'énergies renouvelables dans les consommations d'énergie finale d'ici 2020.**

À terme, **100 % d'autonomie d'ici 2030**, grâce aux énergies renouvelables, associés à des actions de maîtrise de la demande énergétique.

Chacun de nous a le **pouvoir d'agir**. Ce guide a été réalisé **pour vous aider**.

Un « **Conseiller Info Énergie** » est également présent pour accompagner chaque Guadeloupéen à trouver les meilleures solutions pour réduire sa facture, à entreprendre des **travaux de rénovation énergétique** et à **bénéficier des aides dédiées**.

Nous avons tous, Guadeloupéens, le pouvoir d'agir pour maîtriser notre énergie !

LA CUISINE

RÉFRIGÉRATEUR

Je place mon réfrigérateur ou mon congélateur dans un endroit frais, loin du soleil ou de toute source de chaleur. Je prévois un espace d'au moins 10 cm au-dessus et derrière.

CONGÉLATEUR

Je dégivre 3 fois par an mes équipements frigorifiques. Une épaisseur de 3 mm de givre, c'est près de 30 % de consommation électrique supplémentaire.

LAISSER REFROIDIR

Je laisse refroidir complètement mes plats, avant de les mettre au réfrigérateur, et dans un récipient hermétique plutôt que dans une casserole.

HOTTE

Je réduis la vitesse de la hotte. La vitesse maximale ne doit être utilisée qu'à de très rares occasions.

CUISINIÈRE

Je couvre mes casseroles lorsque je veux faire bouillir de l'eau : 3 fois moins de temps, 3 fois moins d'électricité consommée !

PLAQUE À INDUCTION

J'opte pour des plaques à induction : elles consomment 40 % d'énergie en moins que les plaques de cuisson électriques classiques

DÉCONGÉLATION

Je laisse décongeler à température ambiante les aliments avant de les faire cuire. Ils réchaufferont plus vite.

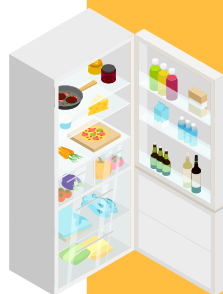
FOUR

Je choisis un four à porte isolée, comportant une double vitre pour moins de déperditions de chaleur (cela m'évitera également de me brûler !).

J'évite d'ouvrir la porte du four durant la cuisson, afin de ne pas perdre de chaleur. J'éteins avant la fin de la cuisson, pour utiliser la chaleur restante au maximum.

ACHAT : Comment choisir son réfrigérateur-congélateur ?

De G à A+++, la lettre présente sur « l'étiquette énergie » des appareils électroménagers permet d'identifier les appareils les plus économes en énergie. Les appareils les moins énergivores sont ainsi estampillés A++ et A+++. Cela correspond respectivement à environ 40 % et 55 % d'économies supplémentaires par rapport à un modèle de la classe A.



4X PLUS !

Un réfrigérateur « américain » consomme 4 fois plus qu'un réfrigérateur classique de classe A ou A+ !

Les 6 appareils les plus gourmands en électricité !



LA CHAMBRE

CLIMATISATION

Je règle la température du climatiseur à 24°C. Chaque degré en moins, c'est 7 % de consommation en plus !

J'allume mon climatiseur uniquement lorsque j'entre dans la pièce, en fermant fenêtres et portes. De nos jours, un climatiseur prend quelques minutes pour abaisser la température d'une pièce.

J'entretiens régulièrement mon climatiseur : nettoyage des filtres, entretien annuel obligatoire, contrôle de l'étanchéité. Un entretien régulier préserve sa performance énergétique et limite la prolifération des bactéries, comme la légionellose qui adore les eaux stagnantes...

De A+++ à G, l'étiquette renseigne sur la performance énergétique d'un appareil. Je préfère un climatiseur de classe A++ ou A+++ . Il consomme 40 % d'électricité de moins qu'un climatiseur de classe D.

J'opte pour la technologie « Inverter » qui permet au climatiseur d'adapter sa puissance, en fonction de la température ambiante.

ÉCLAIRAGE

Je pense à éteindre la lumière, en sortant de la pièce.

BON MACHÉ KA KOUTÉ CHÈ !

Un appareil électroménager (climatiseur, réfrigérateur, congélateur, etc.) peut être moins cher à l'achat, mais plus gourmand en électricité ! Vérifiez bien son étiquette énergie !

Climatisation, le risque santé

Attention aux fortes variations de température entre une pièce climatisée et l'extérieur ! Des écarts supérieurs à 10 °C peuvent engendrer infections respiratoires ou choc thermique allant jusqu'à l'arrêt cardiaque. Et d'une manière générale, il est préférable d'éviter les climatiseurs en cas d'allergies.

Bien nettoyer son climatiseur

Une fois par mois, il suffit juste de dépoussiérer et de nettoyer à l'eau savonneuse les bouches à air. Les filtres se changent et se nettoient au moins tous les 6 mois par un professionnel qui se chargera aussi du contrôle.

Climatisation « Inverter » ?

La climatisation « Inverter » permet au climatiseur d'adapter sa vitesse, en fonction de la température ambiante. Ce système, intégré à tous les modèles récents de climatiseur, évite la succession de démarrages et d'arrêts du compresseur.

ACHAT :

Comment choisir son climatiseur

La classe énergétique et la puissance sont les deux critères pour bien choisir sa climatisation.

- > **La classe énergétique** : un climatiseur de classe A++ consomme en moyenne 40 % d'électricité de moins qu'un climatiseur de classe D.
- > **La puissance** : plus la puissance d'un appareil est importante, plus il va consommer de l'électricité. Prévoir 100 W à 130 W par m² pour une hauteur sous plafond de 2,50 m. Par exemple, pour une chambre de 7 à 15 m², opter pour un climatiseur d'une puissance d'environ 2 000 W. Pour une chambre plus grande, dont la superficie est située entre 15 et 25 m², préférer un appareil d'environ 2 500 W.

LE SÉJOUR

FENÊTRES

Je profite de la lumière naturelle au maximum, en allumant le plus tard possible : meilleur pour l'œil humain et la facture d'électricité !

Je place mes appareils dans un endroit aéré pour éviter la surchauffe. La forte utilisation du ventilateur intégré risque d'entraîner une surconsommation d'énergie.

MULTIPRISES

Je branche mes appareils et mes chargeurs sur des barrettes multiprises, avec un interrupteur. Lorsque j'éteins ce dernier, je suis certain qu'ils ne consomment plus d'électricité.

J'opte pour un « coupe-veille ». Il éteint automatiquement l'alimentation des appareils qui lui sont connectés.

LE REPÈRE : l'appareil écolabellisé

Certains labels permettent de distinguer les appareils les plus économes. L'Écolabel européen est le plus répandu. Il certifie les qualités du produit en termes de niveau de consommation d'énergie. Le label « **Energy star** » et « **Eco-Label** » garantissent une consommation moindre d'électricité pour les appareils en fonctionnement ou laissés en veille.



VENTILATION

J'installe un brasseur d'air pour consommer jusqu'à 20 fois moins d'électricité qu'avec un climatiseur.

ÉCRAN

J'éteins mon téléviseur et mon ordinateur après usage. En mode « veille », les appareils audiovisuels et informatiques consomment jusqu'à 10 % sur la facture d'électricité.

ÉCLAIRAGE

Je choisis les bonnes ampoules : les LED, très économes et qui durent plus de 20 000 heures.

Je dépoussière régulièrement les ampoules et les abat-jours. Ils peuvent réduire la luminosité jusqu'à 40 %.

MULTIFONCTION

Je consomme 50 % d'énergie en moins, en choisissant des appareils multifonctions plutôt que 3 appareils distincts (scanner, photocopie et imprimante par exemple).

ORDINATEUR

Je préfère les ordinateurs portables aux ordinateurs « fixes » (avec écran et unité centrale externe), ils consomment beaucoup moins d'énergie.

Attention à certains économiseurs d'écran : ceux qui font appel à des graphismes « 3D » peuvent consommer autant, sinon plus que le mode actif.

CHANGEZ VOTRE TV

Les nouvelles TV LED et OLED garantissent une meilleure qualité d'image, tout en économisant un maximum d'énergie.



LA SALLE DE BAIN

DOUCHE

Je préfère la douche au bain. Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau chaude contre 100 à 130 litres d'eau chaude pour un bain...

LINGE

Nous avons de la chance d'avoir un sèche-linge naturel : notre soleil ! J'en profite pour faire sécher mon linge à l'air libre de préférence.



Installer un chauffe-eau solaire ou 100 % soley Gwadeloup !

Facile à poser, fiable et efficace, un chauffe-eau solaire peut durer jusqu'à 20 ans. En Guadeloupe, il permet de couvrir l'intégralité des besoins en eau chaude d'un foyer de 4 à 5 personnes. Il est possible de l'utiliser également pour le lave-linge ou le lave-vaisselle. Plus cher à l'achat, il est vite rentabilisé : il consomme 0 € d'électricité par an.

MITIGEUR

Pour la baignoire ou la douche, j'opte pour le « mitigeur thermostatique ». La température choisie reste constante quel que soit le débit, pour une économie d'eau chaude de 20 à 30 %.

LAVE-LINGE

Je lave régulièrement mon linge à 30°C au lieu de 90°C : 3 fois moins d'électricité consommée pour un linge aussi propre !

Je ne surdose pas le savon dans les lave-linges récents. Ils continuent à rincer tant qu'ils détectent du savon.

Je remplis mon lave-linge de manière à diminuer la fréquence des lavages.

J'utilise le programme « Éco » de mon lave-linge de préférence. Exit le programme intensif ou le prélavage, à utiliser uniquement pour des vêtements très sales, imprégnés de boue par exemple !

Je détartre régulièrement mon lave-linge (et mon lave-vaisselle) au vinaigre blanc. Ceux-ci peuvent s'entartre très rapidement, allongeant le temps nécessaire pour chauffer l'eau. Je proscriis les anticalcaires qui ont très peu d'utilité, voire aucune.

Si j'utilise tout de même un sèche-linge (500 kWh par an), j'essore bien le linge dans le tambour du lave-linge avant. L'essorage est 100 fois plus économe que le séchage dans le sèche-linge.

ROBINET

Je ne laisse pas couler les robinets ou la douche lorsque je me brosse les dents ou je me savonne. Ouste le gaspillage !

J'installe des douchettes spécialement conçues pour économiser l'eau. Un peu plus chères à l'acquisition (de 10 à 20 €), elles me garantissent un meilleur confort d'utilisation.



PAS ENTRE 18H ET 20H !

Il est préférable de ne pas lancer de lave-linge (ou de lave-vaisselle) pendant les pics de consommation, entre 18 heures et 20 heures. Les réseaux électriques sont saturés et doivent avoir recours aux centrales d'appoint, plus polluantes. L'option « départ différé » peut être enclenché : matin, lorsque l'on a une option tarifaire avec heures creuses !

LA MAISON

AUVENTS

Pour filtrer les rayons du soleil, je pose des auvents (pare-soleil) et des casquettes au-dessus des façades.

MURS

Je peins les murs d'une couleur claire. Un geste simple réduisant efficacement l'accumulation de la chaleur.

FENÊTRES

Dans une pièce non climatisée, j'installe des fenêtres comportant des jalousies. Dans une pièce climatisée, je préfère des menuiseries ayant une étanchéité à l'air, de classe A3 ou A4. Dans les deux cas, je fais poser un double-vitrage.

J'isole ma maison

Le toit apporte 65 % de chaleur dans la maison. Les fenêtres et les murs, 35 %. Je fais isoler le toit et les murs de mon logement par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : je diminue la température de mon logement de 5°C, même en cas de fortes chaleurs !

CHAUFFE-EAU

J'installe un chauffe-eau solaire qui dure jusqu'à 20 ans pour 0€ d'électricité/an, à la place d'un chauffe-eau électrique plus énergivore.

TOIT

Je choisis une couleur adaptée pour la tôle de ma toiture. Une couleur foncée surchauffe la maison de plusieurs degrés. Je préfère une couleur claire. Elle absorbe les rayons lumineux : blanc, ivoire, jaune, orange clair, rouge clair.

BARDAGE

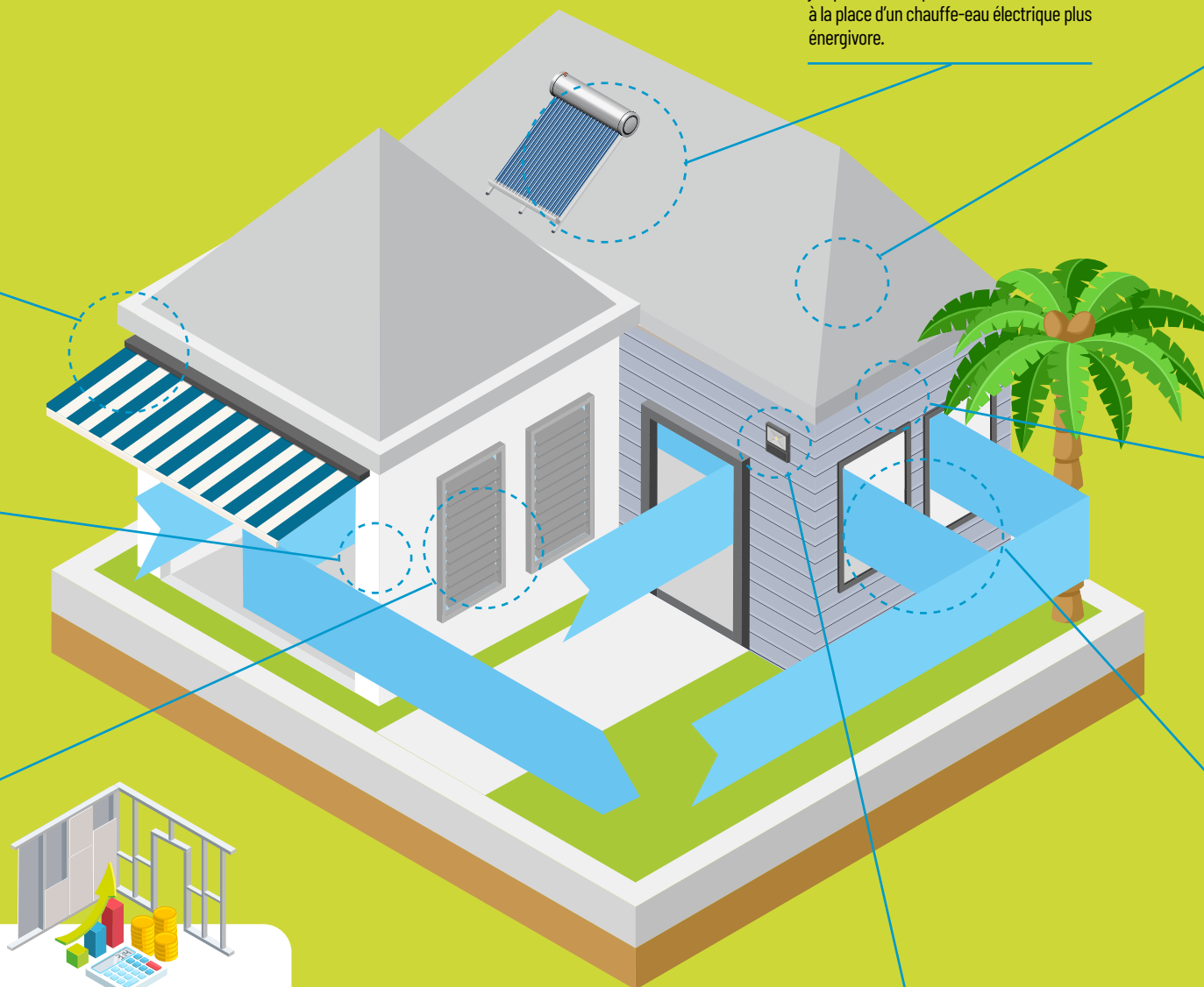
J'installe un bardage extérieur (revêtement recouvrant le mur extérieur). Surtout je ne pose pas de tôle sur toute la longueur d'une façade. Elle va apporter encore plus de chaleur...

VENTILATION

J'opte pour la ventilation naturelle. Elle permet de lutter contre les moisissures qui aiment les lieux peu ou mal ventilés. Des ouvertures suffisantes, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, vont créer un « flux d'air », une sorte de couloir ventilé permanent à l'intérieur de la maison.

DÉTECTEURS

J'installe des détecteurs de présence dans les couloirs, le hall d'entrée et l'extérieur de la maison !



RÉNOVER SON LOGEMENT

Entreprendre des travaux de rénovation énergétique, c'est réduire sa facture d'électricité et gagner en qualité de vie, tout en augmentant la valeur de son bien sur le marché.



Se protéger de la chaleur

Exposé aux rayons de soleil, le toit peut atteindre des températures très élevées. Cette chaleur se diffuse dans le logement et le réchauffe bien au-delà de la température extérieure. Une isolation adaptée filtre ces rayons de soleil pour un intérieur bien plus frais ! Après la toiture, ce sont les murs qui laissent entrer le plus de chaleur. Combiner leur isolation à celle de la toiture garantit une température plus agréable chez soi, et permet de faire des économies sur la facture d'électricité.

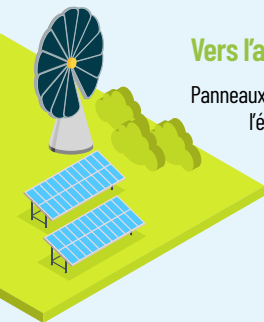
Choisir un artisan RGE

La mention RGE, « Reconnue Garant de l'Environnement », signale que le professionnel est reconnu pour sa compétence et la qualité de son travail. Il est contrôlé par les pouvoirs publics régulièrement. Les petits travaux de rénovation en « coup de main » résistent rarement au temps et aux intempéries... D'autant plus que certaines aides exigent de faire appel à un professionnel RGE pour en bénéficier.

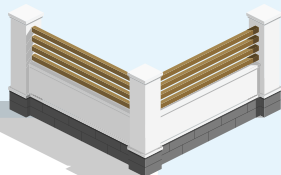


Vers l'autonomie énergétique ?

Panneaux solaires photovoltaïques et mini-éoliennes peuvent générer de l'électricité à la maison. Soit pour une autoconsommation totale, soit pour une autoconsommation partielle. Lors d'une autoconsommation partielle, le surplus électrique peut être vendu au fournisseur d'électricité. Attention, certains de ces équipements peuvent être soumis à des conditions de mise en œuvre.



Attention aux clôtures hautes. A partir de 2m, elles peuvent couper les alizés et empêcher toute ventilation naturelle dans le logement.



Tenter la domotique

La domotique permet d'optimiser ses dépenses d'électricité par l'automatisation et la programmation d'appareils : gestion de l'éclairage, de la température, des ouvrants, des équipements, du jardin, de la piscine, programmation de scénario intelligent selon son rythme de vie, etc.



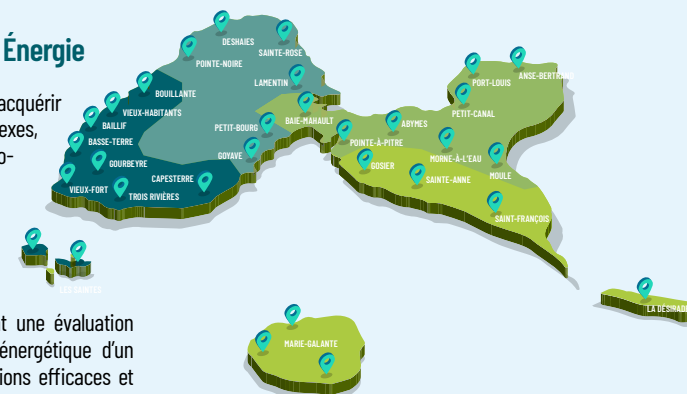
SE FAIRE ACCOMPAGNER

> Par les Conseillers Info Énergie

Pour m'aider et m'accompagner à acquérir les meilleurs comportements, réflexes, équipements performants et procéder à des travaux d'efficacité énergétique, les Conseillers Info Énergie (CIE) délivrent gratuitement aux particuliers des conseils et des solutions.

Sur simple demande, ils réalisent une évaluation simplifiée de la consommation énergétique d'un logement et ciblent les améliorations efficaces et rentables.

Indépendants de toute structure commerciale, ils apportent, en toute objectivité, des informations sur les aides disponibles.



> Par des aides financières

> **Le Chèque Énergie**, attribué sous conditions de ressources, permet de payer les factures d'énergie ou des travaux de rénovations énergétiques. Cette aide nominative est attribuée selon les revenus et la composition du foyer, une fois par an, et directement envoyé au domicile du bénéficiaire par l'administration fiscale.

D'autres outils ont été déployés pour « récompenser » ceux qui agissent concrètement.

> **Ma prime Rénov** a remplacé, depuis janvier 2020, le crédit d'impôt CITE. En 2020, elle ne concerne que les ménages modestes. Elle sera disponible pour les autres ménages dès 2021. Elle sert à financer les travaux simples mais efficaces comme l'isolation thermique.

Ma Prime Rénov prend en compte deux critères : la performance énergétique garantie par les travaux et le revenu des ménages. La Prime Rénov est cumulable aux autres aides travaux de rénovation énergétique (primes énergie, TVA à taux réduit et éco PTZ). La demande de cette prime doit se faire avant l'engagement des travaux (signature du devis) sur le site MaPrimeRenov.fr. La réalisation des travaux d'économies d'énergie est ensuite confiée à un des artisans RGE.

> **La TVA à taux réduit** (5,5 %) s'obtient en cas de travaux d'amélioration de la qualité énergétique de logements de plus de deux ans, éligibles au CITE.

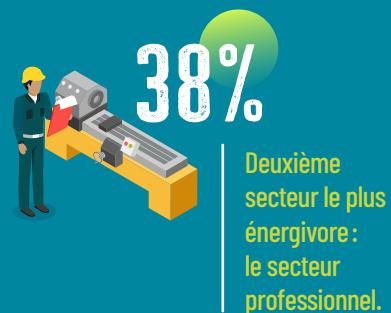
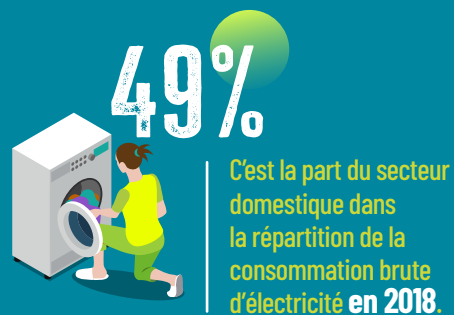
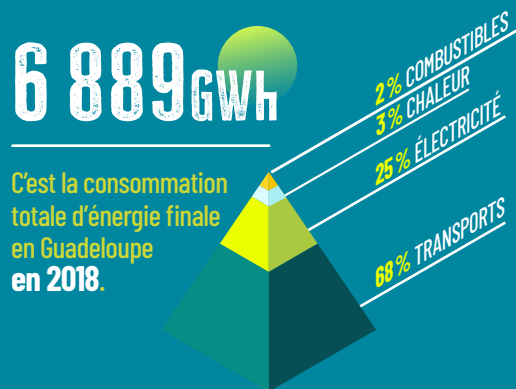
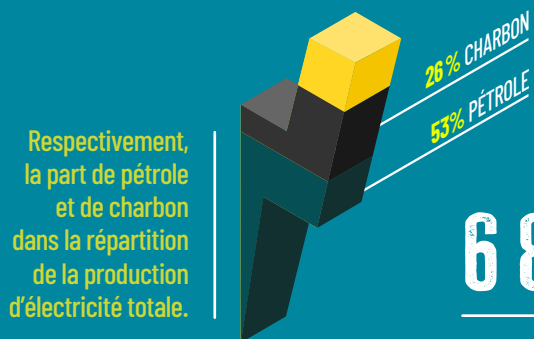
> **L'éco-prêt à taux zéro** (éco-PTZ) : sans conditions de ressources, sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts, l'éco-prêt à taux zéro finance des bouquets de travaux de performance énergétique de sa résidence principale. Attention, pour en bénéficier, l'entreprise effectuant les travaux doit être Reconnue Garant de l'Environnement (RGE).

D'autres dispositifs s'appuient sur le « cadre territorial de compensation » tel que le dispositif Agir Plus d'EDF.

Plus d'infos sur
maitrison-lenergie.gp

Ou appelez le
3620 Energie

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ÉNERGIE EN GUADELOUPE



0,1452€

C'est le tarif réglementé d'un kilowatt par heure d'électricité. Si nous devons payer le coût réel de la production de l'électricité en Guadeloupe, nous payerions près de 30 % plus cher, du fait de l'importation du pétrole et du charbon !

21,24%

C'est la part d'électricité dans le mix énergétique produite à partir de ressources renouvelables en 2018. Contre 13,65 %, il y a 10 ans.



La Guadeloupe occupe la première place entre la Martinique, la Réunion et la Corse, pour les émissions de CO₂ émis par habitant. Un chiffre lié essentiellement à l'usage du fuel et du charbon dans la production d'électricité.

7 TONNES CO₂

Un Guadeloupéen a émis 7 tonnes de CO₂ pour la combustion d'énergie fossile en 2016.



C'est le taux de dépendance énergétique en Guadeloupe en 2017.

50%

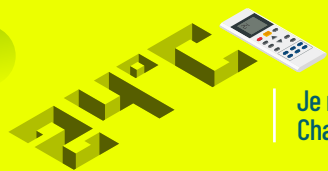
C'est l'objectif de la production d'énergies renouvelables en 2020.



14 ACTIONS EFFICACES POUR DE VRAIES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Grâce à ces gestes astucieux, je bénéficie du même confort, tout en consommant moins d'électricité. Terminé le gaspillage !

01



Je règle la température du climatiseur à 24°C maximum. Chaque degré de moins = 7 % de consommation en plus !

J'allume mon climatiseur uniquement lorsque j'entre dans la pièce, en fermant fenêtres et portes. De nos jours, un climatiseur prend quelques secondes pour abaisser la température d'une pièce.

03



J'entretiens régulièrement mon climatiseur : nettoyage des filtres, entretien annuel obligatoire, contrôle de l'étanchéité.

Je place mon réfrigérateur ou mon congélateur dans un endroit frais, loin de toute source de chaleur. Je prévois un espace d'au moins 10 cm au-dessus et derrière.

05



Je dégivre 3 fois par an mes équipements frigorifiques. Une épaisseur de 3 mm de givre, c'est déjà 30 % de consommation électrique supplémentaire.

Je laisse refroidir complètement mes plats, avant de les mettre au réfrigérateur, et dans un récipient hermétique plutôt que dans une casserole.



06



02

Je lave régulièrement mon linge à 30°C au lieu de 90°C, sans surdoser le savon : 3 fois moins d'électricité consommée pour un linge aussi propre !

11



J'apprends à toute la famille à éteindre la lumière, en sortant d'une pièce.

13



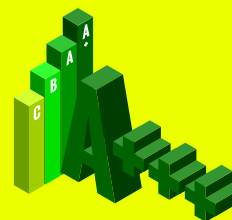
Je couvre mes casseroles lorsque je veux faire bouillir de l'eau : 3 fois moins de temps, 3 fois moins d'électricité consommée !

09



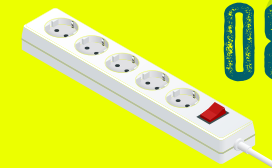
J'opte pour des ampoules LED, bien plus économiques.

07



J'achète mes équipements en fonction de leur étiquette énergie : pour deux équipements de même puissance, A+++ désigne l'équipement le moins énergivore.

08

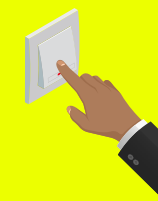


Je branche mes appareils sur une multiprise avec interrupteur. Lorsque j'éteins celle-ci, je suis certain qu'ils ne consomment plus de courant électrique !

10



12



14



Je contacte mon Conseiller Info Énergie pour mes projets de rénovation énergétique.

Comment se faire aider ?

Un Conseiller Info Énergie se tient
à ma disposition pour :

- *M'aider et m'accompagner sur
mes économies d'électricité*
- *Identifier avec moi les aides
qui me correspondent.*

maitrisons-lenergie.gp

3620 Dites
«Énergie»

Service gratuit + prix appel